FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

GUIDE DE COMPÉTITION

BMX

Challenge France BMX

Zone Interrégionale Nord-Ouest

09 et 10 avril 2022

Le Tréport (NORM)

CHALLENGE FRANCE BMX NORD-OUEST

1ère manche – Le Tréport (NORM)

COMPÉTITION

Engagements & Règlementation	3
Accueil des pilotes	4
Programme sportif & Récompenses	5

INFOS PRATIQUES

Accès / Plan	6
Plan du site	8
Organisation du site	9
Infos grand public	10
Mesures Sanitaires	11
Hébergements	12
Fiche de réservation – Espace tentes	13
Fiche de réservation - Camping	14
Contacts	15
Partenaires	16

ENGAGEMENTS

PROCÉDURE

Les engagements doivent être effectués par les clubs sur Internet à partir du site de la FFC suivant la procédure habituelle des engagements en ligne :

http://maj.ffc.fr/majepreuves/index.asp

La **clôture des engagements** est fixée au **jeudi 31 mars à 22h00**.

Le désengagement doit être signalé au correspondant régional.

Les annulations avec remboursement seront acceptées uniquement jusqu'au **lundi 4 avril à 23h59.**

MONTANT DES ENGAGEMENTS

- **23,00 € par pilote** et par course

RÈGLEMENTATION

CLASSEMENT PAR POINTS (CPP)

Le Challenge France BMX compte pour le CPP Challenge France (cf. Note aux Clubs de BMX 2022).

CLASSEMENT DES CLUBS

Un classement des clubs est réalisé sur les 2 meilleurs pilotes de chaque catégorie de chaque club. Suite à ce classement les 5 premiers clubs de chaque zone sont qualifiés pour définir :

- Sur le TFBMX : le meilleur club formateur,
- Sur le Championnats de France / Challenge National : le meilleur club de France

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Le Challenge France BMX est régi par le règlement FFC BMX 2022 dont voici quelques extraits :

- Pour chaque classe d'âge il y a 3 manches qualificatives.
- Les **maillots avec zip intégral** et **numéros dans le dos** sont interdits.
- Les **pédales automatiques** sont autorisées à partir de la catégorie Minime (pilotes nés en 2009 et avant).
- Les pilotes doivent se présenter à la **cérémonie protocolaire** en tenue de compétition.

PLAQUES

Chaque BMX devra être équipé, en plus de la plaque frontale, d'une **plaque d'identification latérale** et qui sera fixée sur le cadre. Cette plaque servira pour le contrôle des arrivées à l'aide de la photo-finish.

Tout coureur dont le vélo ne sera pas équipé de **plaque conforme** se verra refuser le départ et cela dès les essais.

COMMISSAIRES

PANEL DES COMMISSAIRES

Président du Jury : Bernard BOUTIN

Adjoint Pdt de Jury : Juliana LEGER

Adjoint Pré-Grille : Arnaud PODEVIN

Adjoint Starter : Stéphane PERRIER

Adjoint Départ : Jean-Pierre LEGER

Adjoint Arrivée : Jérémy ROY

Adjoint Administrateur : Sylvie DUFLOT

Adjoint 2ème Administrateur : Martine QUEMARD

INSCRIPTIONS

CONFIRMATIONS

Un point d'accueil sera à votre disposition ;

- **Le Vendredi, Salle polyvalente du Tréport (rue de l'ancienne verrerie) :** Remise des dossiers pilotes, des badges organisation, arbitres et officiels
- **Le Samedi et Dimanche, Chalet à l'entrée du site :** Remise des dossiers pilotes, des badges organisation, arbitres et officiels

Il permettra de :

- **Recevoir les pilotes ou leur responsable** afin de leur procurer toutes les informations nécessaires quant au déroulement des épreuves, des essais, aux installations de camping, etc.
- **Confirmer les inscriptions**, remettre des pastilles d'essais, attribuer des badges pour les officiels.

Les enveloppes ne seront remises qu'aux pilotes sur présentation de leur licence de l'année en cours (droits d'engagements réglés).

HORAIRES D'OUVERTURE

- **Vendredi** : 17h00 à 21h00
- **Samedi** : à partir de 08h00
- **Dimanche** : à partir de 07h00

En dehors de ces horaires, toute information sera à demander au point caisse à l'entrée principale.

CATÉGORIES

LISTE DES CATÉGORIES

Retrouvez ci-dessous la liste des catégories pour le Challenge France

CHALLENGE FRANCE	
20 POUCES	**CRUISER**
8 ans et moins Fille	Cruiser Minime Fille
8 ans et moins Garçon	Cruiser Minime
Pupille Fille	Cruiser Cadette
Pupille Garçon	Cruiser Cadet
Benjamine	Cruiser Femme 17/29
Benjamin	Cruiser Femme 30 +
Minime Fille	Cruiser Homme 17/24
Minime	Cruiser Homme 25/29
Cadette	Cruiser Homme 30/39
Cadet	Cruiser Homme 40/44
Femme 17/24	Cruiser Homme 45 +
Femme 25 +	
Homme 17/24	
Homme 25/29	
Homme 30 +	

COMPÉTITIONS

DÉFINITION DES BLOCS

- **Bloc 1** : Cruisers
- **Bloc 2** : 8 ans et moins F/G, Pupille F/G,
- **Bloc 3** : Benjamins F/G, Minime F/G, Cadet F/G
- **Bloc 4** : Femme 17/24 et 25 +, Homme 17/24, 25/29 et 30 +

PROGRAMME SPORTIF

COURSES DU SAMEDI

SAMEDI 9 AVRIL 2022*	
Matin (10h30)	
Essais	Bloc 1
3 manches qualificatives	Bloc 1
1/4 finales	Bloc 1
Après-Midi	
1/2 finales	Bloc 1
Essais	Bloc 2 – 8ans G et F Pupille F
Finales	Bloc 1
Essais	Bloc 2 – Pupille G
Récompenses	Bloc 1
Compétitions	Bloc 2
Récompenses	Bloc 2

COURSES DU DIMANCHE

DIMANCHE 10 AVRIL 2022*	
Matin (08h00)	
Essais	Bloc 3
3 manches qualificatives	Bloc 3
Essais	Bloc 4
Après-Midi	
3 manches qualificatives	Bloc 4
Phases finales	Blocs 3 & 4
Récompenses	Blocs 3 & 4

** Sous réserve de modifications. Les horaires peuvent être adaptés en fonction du nombre d'engagés dans chaque catégorie.*

RÉCOMPENSES

COUPES

Les **coupes** seront remises aux trois premiers pilotes de chaque catégorie sur le podium lors de la cérémonie protocolaire en présence des personnalités locales et FFC.
Les 8 premiers pilotes de chaque catégorie en 20 pouces seront récompensés (uniquement les 3 premiers en Cruiser).

Un système de tickets prévu par l'organisateur à l'arrivée des finales permettra de donner les récompenses aux autres pilotes (4ème à 8ème) hors cérémonie protocolaire à l'accueil.

ACCÈS AU SITE

TRANSPORTS

EN VOITURE :

Depuis Rouen, prendre A28 direction Abbeville, Puis sortie Blangy sur Bresles, direction Eu Le Tréport.

LIEU DE L'ÉPREUVE

Piste de Sainte Croix
Parc Sainte-Croix
76470 Le Tréport

GRANDES VILLES LES PLUS PROCHES

- **Dieppe**: 30 km
- **Abbeville** : 38 km
- **Rouen:** 94 km

Coordonnées GPS :
Latitude 50.05812 Longitude 1.39508

PLAN D'ACCÈS

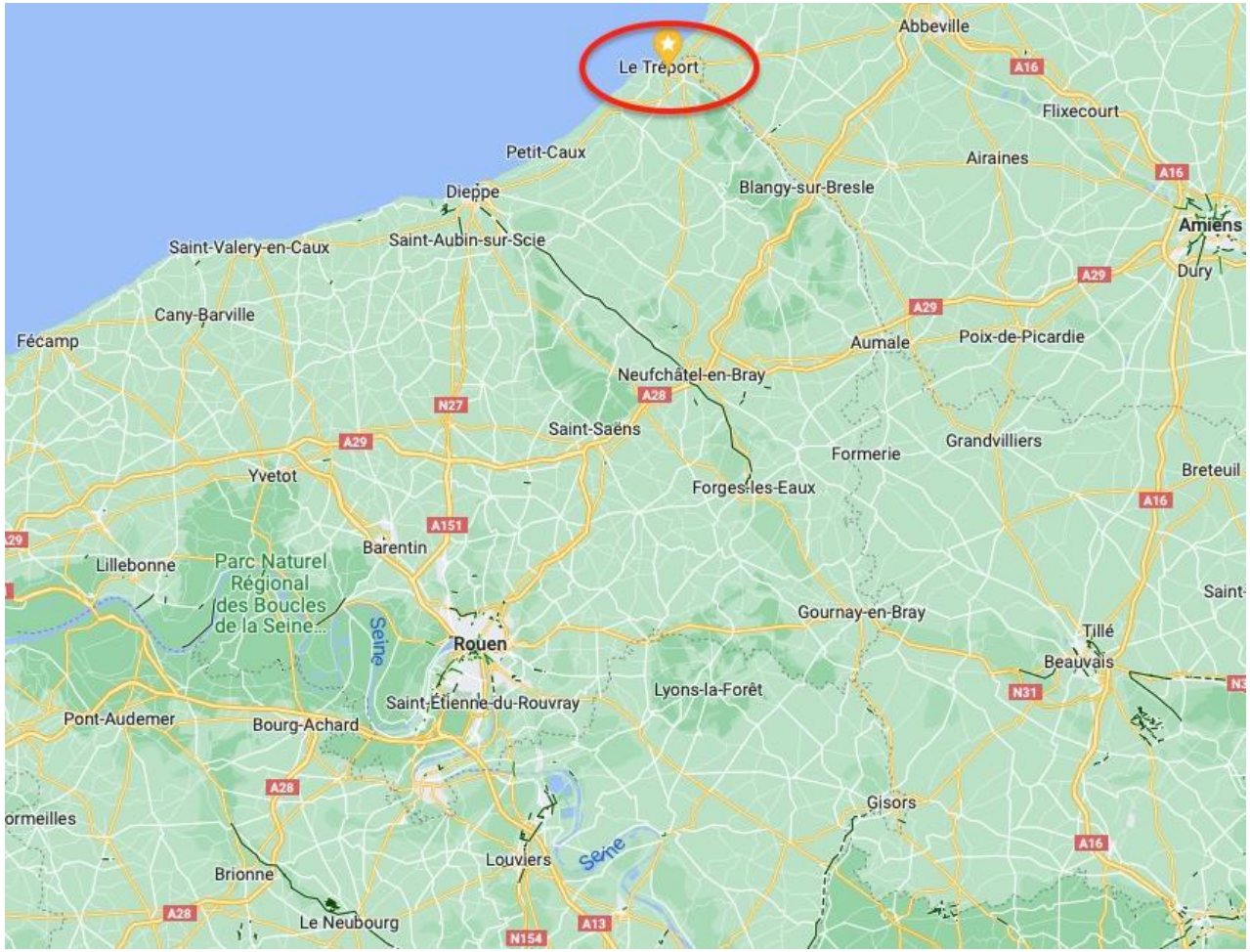

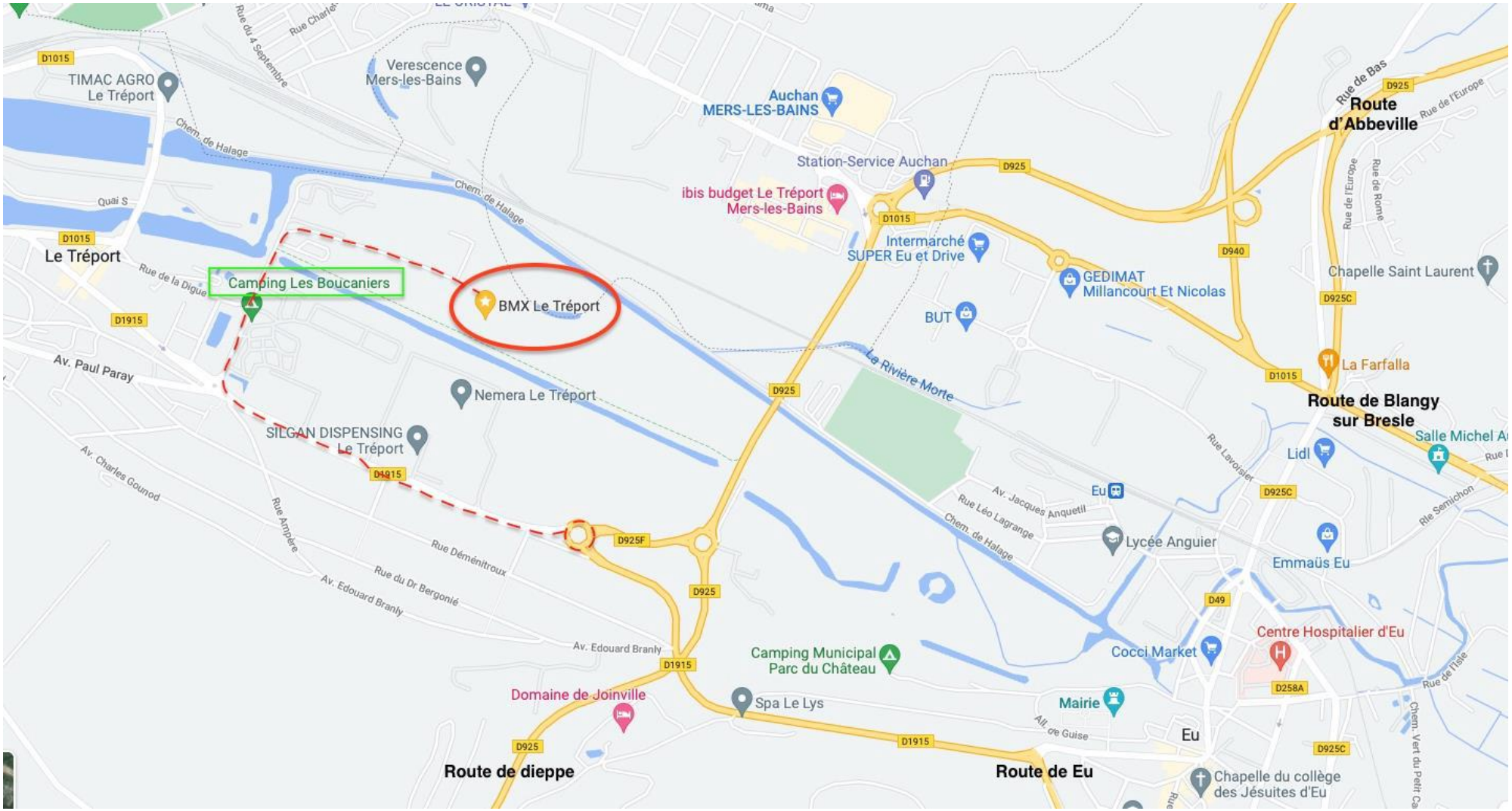
TIMAC AGRO
Le Tréport
Verescence
Mers-les-Bains
Auchan
MERS-LES-BAINS
Station-Service Auchan
ibis budget Le Tréport
Mers-les-Bains
Intermarché
SUPER Eu et Drive
GEDIMAT
Millancourt Et Nicolas
BUT
Route
d'Abbeville
Chapelle Saint Laurent
La Farfalla
Route de Blangy
sur Bresle
Le Tréport
Camping Les Boucaniers
BMX Le Tréport
Nemera Le Tréport
SILGAN DISPENSING
Le Tréport
Le Rivière Morte
Lidl
Eu
Lycée Anguier
Emmaüs Eu
Centre Hospitalier d'Eu
Cocci Market
Camping Municipal
Parc du Château
Domaine de Joinville
Spa Le Lys
Mairie
Eu
Chapelle du collège
des Jésuites d'Eu
Route de dieppe
Route de Eu

PLAN DÉTAILLÉ

ORGANISATION SUR SITE

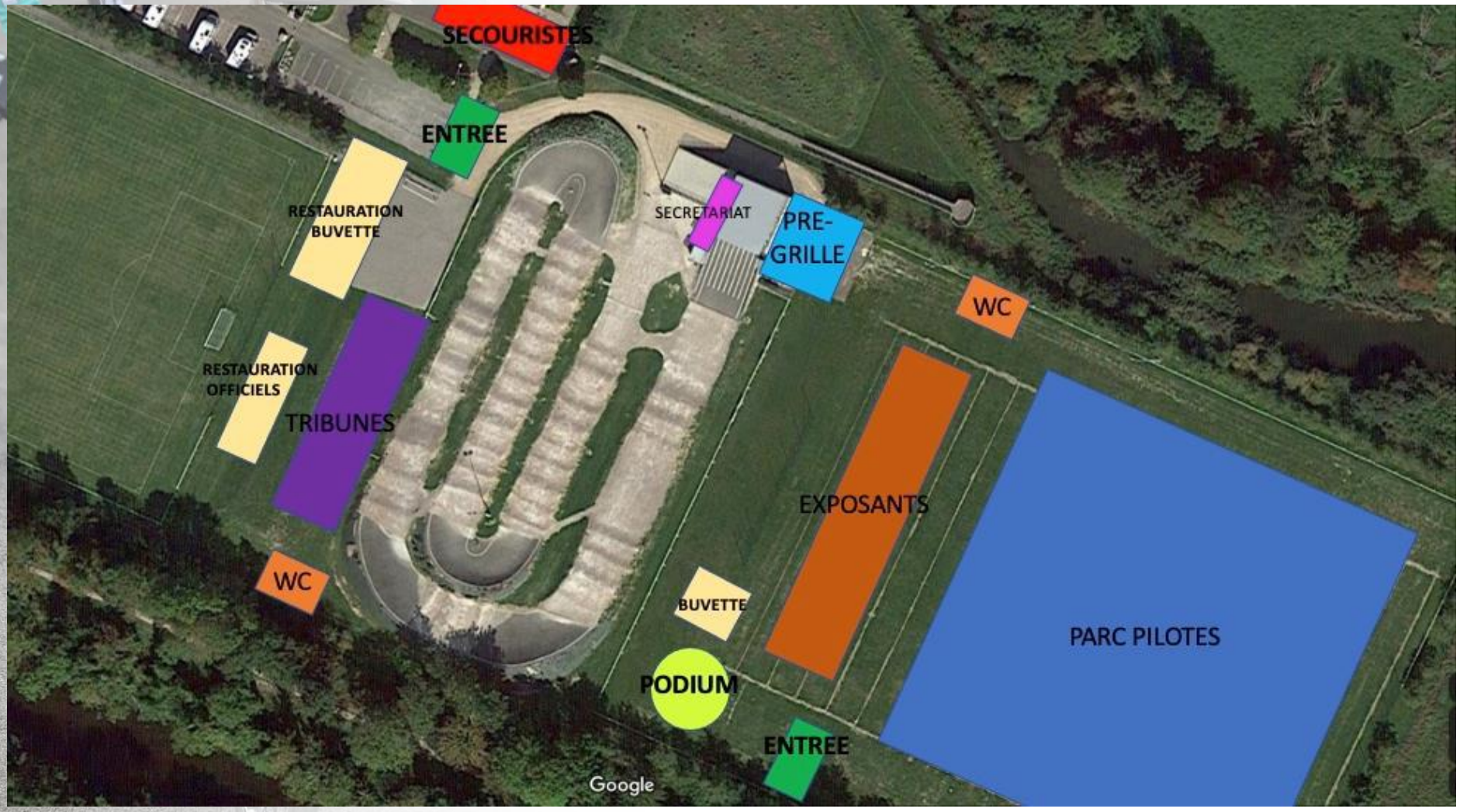

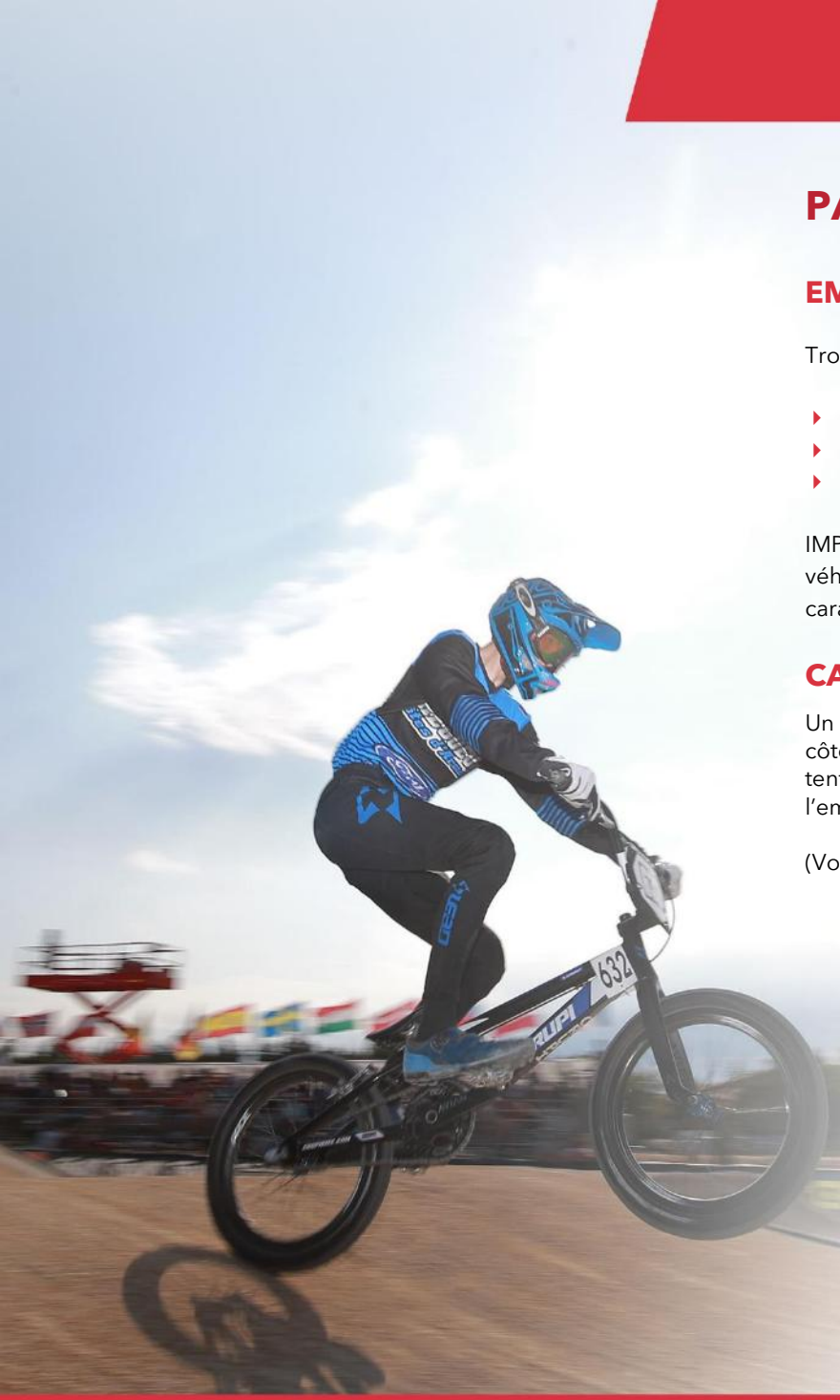

PARKINGS

EMPLACEMENTS

Trois parkings sont situés à proximité de la piste :

- Parking officiels et organisateurs
- Parking pilotes
- Parking public

IMPORTANT : ces parkings sont réservés aux véhicules « légers », interdits aux camping-cars, caravanes…

CARAVANING

Un camping municipal (Les Boucaniers) situé à côté de la piste pourra recevoir les camping-cars, tentes et caravanes au tarif préférentiel de 25€ l'emplacement, eau, électricité, sanitaires compris.

(Voir fiche de contact ci-après).

ACCÈS PUBLIC

SÉCURITÉ

La surveillance sera assurée par des bénévoles. Aucun vélo ne sera accepté dans les tribunes. Le club ne pourra pas être reconnu responsable des vols ou dégradations qui pourront être commis sur les parkings ou la piste.

ANIMATIONS

Vous trouverez autour de la piste des vendeurs de vélos, accessoires, gadgets, vêtements, etc.

RESTAURATION SUR PLACE

Un service de restauration et une buvette seront tenus par les bénévoles du club qui feront le maximum pour vous satisfaire.

Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport à partir du 24 janvier 2022, pour les compétitions et manifestations soumises à déclaration ou autorisation dans l'espace public et la voie publique.

Ainsi, à compter du 24 janvier 2022, le pass vaccinal est venu se substituer au pass sanitaire pour les personnes de 16 ans et plus. Le pass sanitaire reste en vigueur pour les personnes de 12 à 15 ans.

Dans les ERP X (couvert) et PA (plein air) :

Participants et encadrements : Le pass vaccinal est obligatoire à partir du 1er participant pour les 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans dans les mêmes conditions. Le pass vaccinal est également obligatoire pour les encadrants des participants. En dehors de la pratique, le port du masque est obligatoire.

Spectateurs : Le pass vaccinal est obligatoire pour les spectateurs de 16 ans et plus et le pass sanitaire pour les 12 à 15 ans. Pour le public, la jauge est de 2000 personnes dans les ERP X et de 5000 dans les ERP PA. Le port du masque est obligatoire dans les ERP X et ERP PA.

Qu'est-ce que le pass Vaccinal ? (pour les 16 ans et plus)

Il faut l'une des trois pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet, dose de rappel comprise dans le délai imparti seulement pour les personnes à partir de 18 ans et 1 mois qui y sont éligibles ;
- Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass vaccinal est exigé.

Les personnes s'engageant dans un parcours vaccinal jusqu'au 15 février 2022 ont la possibilité temporaire de bénéficier d'un « pass vaccinal » valide, à condition d'avoir eu la première dose, de recevoir leur deuxième dose dans un délai de 4 semaines et de présenter un test négatif de moins de 24h.

Qu'est que le pass sanitaire ? (pour les 12 à 15 ans)

Il faut l'une des quatre pièces suivantes :

- Un certificat de vaccination attestant d'un schéma vaccinal complet ;
- Un test PCR ou antigénique négatif de moins de 24 heures ; • Un certificat de rétablissement au Covid-19 datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois ;
- Un certificat de contre-indication médicale faisant obstacle à la vaccination. Les personnes concernées se voient ainsi délivrer par leur médecin un document pouvant être présenté dans les lieux, services, établissements et événements où le pass sanitaire est exigé.

Le contrôle du pass vaccinal ou du pass sanitaire est réalisé par l'organisateur par le biais de personnes qu'il aura désignées à cet effet. Il convient de télécharger l'application « TousAntiCovid Verif ». Les données traitées lors du contrôle ne peuvent être conservées et réutilisées à d'autres fins.

HÉBERGEMENTS

LISTE DES HÉBERGEMENTS

HOTEL IBIS BUDGET – LE TREPORT MERS-LES-BAINS.
Téléphone : 0 892 68 08 15
Web : https:// ibis-budget-le-treport-mers-les-bains.mers-les-bains.hotel-fr.net

HOTEL IBIS STYLES – LE TREPORT MERS-LES-BAINS.
Téléphone: 03 75 69 02 80
Web : https://ibis-styles-le-treport-mers-les-bains-mers-les-bains.hotelmix.fr

HOTEL DE CALAIS – LE TREPORT
Téléphone : 02 27 28 09 09
Web : https://www.hoteldecalais.fr

VILLA MARINE – LE TREPORT
Téléphone : 02 35 86 02 22
Web : https://www.hotel-lavillamarine.com

HOTEL LE SAINT YVES – LE TREPORT
Téléphone : 02 35 86 34 66
Web : https://www.hotellesaintyves.com

HOTEL ATHENA – FRIVILLE-ESCARBOTIN
Téléphone : 03 22 20 79 10
Web : https://www.athena-hotel-friville.com

HOTEL LA COUR CARREE – EU
Tél : 02 35 50 60 60
Web : https://www.hotel-courcarree-eu.fr

PROCÉDURE

Un espace équipe Clubs/Comités pour les tentes pilotes sera mis en place sur le terrain de football.

Priorité aux Comités régionaux, puis Clubs puis autres suivant disponibilités.

L'emplacement sera soumis à réservation préalable **OBLIGATOIRE** au tarif de :

- **Comités Régionaux** (gratuit) : 27m²
- **Clubs de 1 à 20** (gratuit) : 9m²
- **Clubs de 21 et +** (gratuit) : 18m²
- **Autres** : **50€** 9m² / **100€** 18m²

FICHE DE RÉSERVATION

CLUBS/COMITES/AUTRES

Structure :

○ COMITE ○ CLUB ○ AUTRE : .....

Nom de la structure : .....

Coordonnées :

Nom : Prénom : E-mail :

Adresse :

Ville : Pays :

Je réserve (cocher une case) :

○ COMITE	1 emplacement (27m²)	= Gratuit
○ CLUB	1 emplacement (9m²)	= Gratuit
○ CLUB	1 emplacement (18m²)	= Gratuit
○ AUTRE	1 emplacement (9m²)	= 50 €
○ AUTRE	1 emplacement (18m²)	= 100 €

Règlement : Chèque bancaire joint à l'ordre de « **AST BMX RACE** »

Adresse postale :
Mickael Deldycke
38 rue des chasse marées
76260 Le Mesnil Réaume
Tél : 06.29.11.15.93
E-mail : mickdeldycke@wanadoo.fr

PROCÉDURE

TARIFS

Le Camping Municipal Les Boucaniers (situé à 300 m de la piste) accueillera les camping-cars, tentes et caravanes à partir du vendredi.

Le tarif sera de **25€ pour le week-end**.

FICHE DE RÉSERVATION CAMPING (camping-cars, tentes et caravanes)

Les camping-cars, tentes et caravanes devront obligatoirement être installés au camping municipal, ou aire de camping-car officielle pour les camping-cars.

Tout autre parking ne leur sera accordé aux abords de la piste.

Réservation : contacter directement le camping municipal

Adresse mail : camping@ville-le-treport.fr

Adresse postale :
Camping municipal « Les Boucaniers »
Rue P. Mendès-France
76470 LE TRÉPORT
Tél : 02.35.86.35.47

Site internet :
http://camping.ville-le-treport.fr

CONTACTS

ORGANISATEURS

Mickaël DELDYCKE
Président AST BMX Race
Tél : 06.85.43.36.52 ou 06.29.11.15.93
E-mail : mickdeldycke@wanadoo.fr

Marie CARDIN BOWLEY
Secrétaire AST BMX Race
Tél : 07.86.31.47.50
E-mail : mariecardinbowley@gmail.com

Estelle GUENET
Trésorière AST BMX Race
Tel : 06.43.69.26.81
E-mail : gestelleg@hotmail.fr

PARTENAIRES
INSTITUTIONNELS

Le Tréport

RÉGION NORMANDIE

76 SEINE-MARITIME - LE DÉPARTEMENT -

PARTENAIRES
OFFICIELS

la Ferme de Beaumont Depuis 1962

BRED BANQUE POPULAIRE

2B SÉRÉNITÉ

Lhotellier

U.A.S.T Le Tréport

AVIVA

Eudiff

Pizzeria La Farfalla Restaurant

sport E.Leclerc

L.V. PHOTOGRAPHIE

ADJOINT COORDINATEUR BMX

Brendan GICQUELLO
b.gicquello@ffc.fr
+33.(0)1.81.88.09.53

Vélodrome National de Saint-Quentin-en-Yvelines
1, rue Laurent Fignon
78180 Montigny le Bretonneux
http://www.ffc.fr